



Compte rendu de réunion du CLEP

Comité Local d'Examen et d'approbation du Projet d'appui aux Etudes Prospectives et de Renforcement du Cadre de Planification (PEPRCP)

Mercredi 2 mars 2022 à 14h00
Salle 423 du Ministère en charge du développement

Participants à la réunion : Cf. liste de présence en annexe

Absents : N/A

La réunion a été coprésidée par Monsieur **Alastaire S. ALINSATO**, Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat chargé du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale et Monsieur **José Herman WABO**, Représentant Résident adjoint du PNUD-Bénin.

Dans son mot introductif, le Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat chargé du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants et a rappelé le contexte particulier de mise en place du projet PEPRCP, l'un des projets retenus dans le PAG 2. Le Représentant Résident adjoint, dans son intervention, a réitéré la volonté du PNUD d'accompagner le Gouvernement à relever les principaux défis en matière de planification du développement en vue entre autres, d'assouplissement du processus de planification nationale et de mise à disposition des outils de planification du développement. Après ces mots de bienvenue, l'ordre du jour a adopté. Il se présente comme suit :

1. Présentation du document de projet ;
2. Echanges sur le document de projet ;
3. Questions diverses.

1- Présentation du document de projet

Le DGPD, M. Cyriaque EDON, dans sa présentation du projet a spécifiquement mis l'accent sur les éléments de contexte et la justification de la mise en place du projet d'appui aux Etudes Prospectives et de Renforcement du Cadre de Planification (PEPRCP). Ainsi, pour le DGPD, le nouveau contexte de gestion budgétaire impose aux ministères et structures de l'Etat bénéficiant des ressources publiques, l'élaboration des documents de politique et stratégie et leur traduction en programmes. L'objectif principal étant donc de développer les compétences de ces acteurs publics pour appuyer et consolider le cadre national de planification. Spécifiquement, cela consiste entre autres à un renforcement de la planification, de la

JPH
JK

prospective et de l'évaluation. Il a été relevé que ce projet permettra de formuler plus précisément la vision nationale de développement post-2025 du Bénin et qu'il importe de s'atteler à ces missions de manière diligente.

Pour rappel, les composantes du projet comprennent les parties ci-après (i) prospective, veille et planification stratégique, (ii) coordination et suivi des ODD, et (iii) évaluation des politiques publiques (notamment le renforcement de capacité de l'administration et le développement des normes et standards).

Au terme de cette présentation, la parole a été donnée aux autres participants pour évoquer leurs différentes préoccupations.

2- Résumé des échanges

Les participants à la réunion ont félicité le PNUD et la DGPD pour la qualité du document présenté en relevant son alignement avec les priorités et les besoins nationaux. Les participants reconnaissent la bonne qualité de la coopération entre le PNUD et les structures nationales et le leadership du PNUD en matière d'accompagnement des pays sur l'élaboration des documents de développement, notamment la vision prospective.

Spécifiquement, le Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat chargé du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale a insisté sur la nécessité de finaliser le processus de signature des documents du projet afin que sa mise en œuvre démarre dès le mois de mars 2022. Cela permettra au plan de travail du Gouvernement dans le cadre du PAG2 de se dérouler normalement. Les discussions ont porté principalement sur la structure organisationnelle du projet, le détail de la budgétisation et le suivi-évaluation du projet.

Sur la structure des arrangements de gestion, le DPP souhaiterait pouvoir discuter des modalités concernant le comité de pilotage du projet et concernant la conformité du cadre de résultat au plan de travail du Gouvernement dans le détail, notamment afin que cela soit reflété dans le tableau de suivi-évaluation du projet. Sur la question des instances de gouvernance du projet, le représentant du Ministère de l'économie et des finances a souhaité voir y inclure des structures du MEF telles que la DGB, la DGFD, l'INStAD et la DGAE. Des précisions ont par ailleurs été demandées par rapport au détail des coûts et il a été proposé comme option à explorer d'utiliser le logiciel du Ministère des Finances afin d'évaluer au mieux les coûts exacts du projet. Un dernier point abordé par le DGFD concerne la co-signature de l'accord de partage de coût du projet de coopération par le Ministre d'Etat chargé de l'Economie et des Finances et le Ministre d'Etat chargé du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale avec le PNUD.

En réponse à toutes ces préoccupations, la DGPD et le PNUD ont apporté des éléments de réponses aux principaux points d'attention. Il a ainsi été rappelé que concernant le cadre de résultat du projet, il s'inspire particulièrement du document cadre de coopération avec le PNUD qui tire essentiellement sa source des différents documents nationaux de planification. Ces documents permettent d'affiner la thématique traitée par le projet. Par ailleurs, le cadre de résultat du PNUD rentre en concordance avec le programme du gouvernement. Les structures



clef du MEF comme celles mentionnées par le DGFD seront des structures associées à la mise en œuvre du projet ; toutefois, la DGFD, de par ses attributions, sera admise dans l'organe de gouvernance du projet qu'est le comité technique de gestion (CTG). Enfin, le PNUD ne trouve aucune objection quant à la co-signature de l'accord de projet avec le Ministre d'Etat chargé de l'Economie et des Finances et le Ministre d'Etat chargé du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale en matière de partage des coûts, conformément aux procédures nationales édictées par le Gouvernement.

Au terme des échanges, il se dégage ce qui suit :

- L'accent est mis sur la finalisation et la signature dans les meilleurs délais du projet afin de respecter les délais prescrits par les autorités nationales ;
- Pertinence : les participants ont reconnu la pertinence du projet au regard des priorités nationales ;
- Faisabilité : le comité d'examen indique que le document de projet, tel que formulé, répond aux critères de faisabilité ;
- Rôle et responsabilité : les participants estiment que les rôles et les responsabilités tels que déclinés dans le document de projet sont clairs et pourront être ajustés au besoin une fois le projet mis en œuvre ;
- Plan de travail et budget : les participants ont examiné le plan de travail et ont trouvé que le budget est cohérent. Néanmoins, le Comité de pilotage veillera à ce que le rapport qualité-coût soit des meilleurs.
- Suivi et évaluation : les participants recommandent une relecture du mécanisme de suivi et évaluation dans le sens de le rendre conforme au plan de travail du Gouvernement.

Conclusion : A l'issue du CLEP, les participants ont unanimement convenu de ce que le projet répond aux préoccupations et priorités nationales et ont adopté sous réserve de la prise en compte des contributions évoquées supra.

Décision

Le CLEP recommande de :

1. Veiller à la co-signature de l'accord de partage de coût par le Ministre d'Etat chargé de l'Economie et des Finances et le Ministre d'Etat chargé du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale ;
2. Débuter l'exécution du projet dans les meilleurs délais.

3- Divers

Aucune préoccupation n'ayant été enregistrée au titre des questions diverses, la séance a été levée.

JPA
Jz

Ont signé



Pour le PNUD,

José H. Wabo
Représentant Résident Adjoint

09 MARS 2022



Pour le MDC,

Alastair S Alinsato

Directeur de Cabinet
du Ministre d'Etat chargé du

Développement et de la Coordination
de l'action gouvernementale

09 MARS 2022

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
 Comité Local d'Examen et d'approbation du Projet d'appui aux Etudes Prospectives et de
 Renforcement du Cadre de Planification (PEPRCP), 2 mars 2022

LISTE DE PRESENCE

N°	Nom et Prénoms	Structure	Tél	Email	Signature
1	MOU ZOUN JENIS	PNUD	5776774	jenismou.zoun@undp.org	
2	VAUDEL VINCENT	PNUD	54640066	vincent.vauvel@undp.org	
3	ALOFA JANNIN R.	PNUD	77981885	janini.affle@undp.org	
4	ANDEISSA KRISTO FRANCIS	PNUD	97770119	francois.andrianandina@undp.org	
5	WABO JOE	PNUD	51532339	joselwabs@undp.org	
6	ALUSATO ALAISTAIRE	MDC	97871700	salusato@fow.bj	
7	EDJE YAOWI VICTOIR	DFP/NEF	66796616	vedejaovi@finances.bj	
8	KPATINDE GERARD	DPP/MDC	96391539	gkpatinde@gouv.bj	
9	MASÉGNAN BOUNO	DGD/MEF	97321288	bmadedgnan@gouv.bj	
10	TODEGNON TOUSSAINT	DACS-ODD/ MDC	95840214	ttodegnon@gouv.bj	
11	GAGNON C. EMILE	DACS-ODD/MDC	97379591	comlan96@gmail.com	

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
 Comité Local d'Examen et d'approbation du Projet d'appui aux Etudes Prospectives et de
 Renforcement du Cadre de Planification (PEPRCP), 2 mars 2022



LISTE DE PRESENCE

12	Abdoulaye Traoré	DGE003	97 98 25 53	egounoo@gmail.com	
13	PADONOU Djiljohé Médard	D5E005	97708673	dpadonou@gouv.bi	
X 14	ADANNOU Michel	DPV5/DGPA	95424095	adannoumichel@yahoo.fr	
X 15	HOUYOUKÉ E. EUE	AG70/DAPS	97474312	chouyongkeAgouy	
X 16	POFONHOU E. ROUSNIC	DGPD/DPD	95498992	Aofouwe@yahoo.fr	
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					